PDCAV 589

A. I. D. Project Number 608-0194

FIRST AMENDMENT TO
PROJECT GRANT AGREEMENT
BETWEEN
THE KINGDOM OF MOROCCO
AND
THE UNITED STATES OF AMERICA
FOR
THE TETOUAN URBAN DEVELOPMENT PROJECT

FILE

Projet de l'A.I.D. Numero 608-0194

PREMIER AVENANT A
L'ACCORD DE DON POUR UN PROJET
ENTRE
LE ROYAUME DU MAROC
ET
LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
EN FAVEUR DU
PROJET DE
DE DEVELOPPEMENT URBAIN
DE TETOUAN

DATE: JUN 30 1987

First Amendment dated JUN 30 1987 to the Project Grant Agreement, dated August 22, 1986 (The "Agreement").

Between

THE KINGDOM OF MOROCCO, acting through the Ministry of Interior ("Morocco or Grantee")

and

The UNITED STATES OF AMERICA, acting through the Agency of International Development ("A.I.D.")

together referred to as "the Parties"

WHEREAS, the Kingdom of Morocco and the United States of America entered into an Agreement for Economic, Technical and Related Assistance dated April 2, 1957, and amended May 19, 1958, pursuant to which this Agreement is entered into by Morocco and A.I.D.; and

WHEREAS, the Parties have mutually agreed that additional incremental funding will be made available, and in accordance with Section 3.1 of the Agreement, A.I.D. hereby adds One Hundred Thousand United States Dollars (US 100,000) to the Project; and

WHEREAS, the Parties confirm their mutual commitments to the Project,

NOW THEREFORE, the Parties hereto agree as follows:

1). From section 3.1 delete "Seven Hundred Thousand United States Dollars (US$700,000) ("Grant"). Subject to the availability of funds, and the mutual agreement of the parties to proceed, an additional $100,000 will be provided over the life of the project", and insert in lieu thereof "Eight Hundred Thousand United States Dollars (US$800,000)"

Premier Avenant, daté du _____ à l'Accord de Don pour le projet daté du 2 Août 1986 ("L'Accord").

Entre

Le ROYAUME DU MAROC, agissant par l'intermédiaire du Ministère de L'Intérieur ("Maroc ou bénéficiaires")

et

Les ETATS-UNIS D'AMERIQUE, agissant par l'intermédiaire de l'Agence pour le Développement International ("A.I.D.")

Désignés ensemble sous le nom de "Parties"

ATTENDU QUE, le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique ont conclu un Accord portant sur une Assistance Economique et Technique le 2 Avril 1957, amendé le 19 Mai 1958 et en vertu duquel intervient le présent Accord passé entre le Maroc et l'A.I.D.; et

ATTENDU QUE, les Parties ont été mutuellement d'accord pour conclure que des ressources supplémentaires seraient rendues disponibles pour pouvoir accomplir les activités prévues par le Projet, et en accord avec la Section 3.1 de l'Accord, l'A.I.D., par ces présentes, ajoute la somme de Cent Mille Dollars des Etats-Unis (100.000$US) au projet et

ATTENDU QUE, les Parties confirment leur engagement mutuel au Projet,

AINSI DONC, les Parties ont convenu de ce qui suit:

1). A la section 3.1, on supprimera "Sept Cent Mille Dollars des Etats-Unis (700.000$US) (Le "Don"). Sous réserve que les fonds soient disponibles et que les parties soient mutuellement d'accord pour poursuivre le projet, un montant supplémentaire de 100,000 $ sera fourni au cours de la durée de vie du projet", que l'on remplacera par "Huit Cent Mille Dollars des Etats-Unis (800.000$US)".

2

2) Annex I attached to the original Agreement is deleted in its entirety and Annex I hereto attached is substituted.

Except as amended above, the Agreement shall continue in full force and effect,

IN WITNESS WHEREOF, the Kingdom of Morocco and the United States of America, each acting through its duly authorized representatives, have caused this agreement to be signed in their names and delivered on the day and year first above written.

UNITED STATES OF AMERICA

BY: _____

TITLE: U.S.A.I.D. Mission Director

JUN 30 1987

FISCAL DATA:

Approp: 72-1171021
BPC: PDSA-87-29608-KG11
R/CTL: P700024

2). L'Annexe I est supprimée entièrement et remplacée par l'Annexe I ci-jointe.

Sauf en ce qui concerne les modifications ici apportées, l'Accord restera pleinement en vigueur dans tous ses effets.

EN FOI DE QUOI, le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, agissant chacun par l'intermédiaire de leurs représentants dûment agrées, ont fait signer le présent Accord et l'ont fait remettre à la date sus-mentionnée.

Le Ministre de l'Intérieur
et par délégation
Le Secrétaire Général P.I.

ROYAUME DU MAROC

PAR: Signé : Driss TOULALI

TITRE: _____

PAR: _____

TITRE: _____

ANNEX 1

AMPLIFIED PROJECT DESCRIPTION

Article I - General Project Description

A. Rationale: The Tetouan Urban Development Project (608-HG-001) approved on September 26, 1985, is intended to finance an innovative approach to solving problems of substandard and "clandestine" urban housing settlements. The project requires five principal implementing agencies of the Moroccan government to cooperate closely on a major urban development project. The magnitude of the project and the complex, innovative nature of the institutional relationships which must develop in order to execute the project (as well as serve as a replicable model for other cities in Morocco) argue for supplemental technical assistance and training to these organizations. As a result, the Tetouan Urban Development Grant (608-0194) has been agreed upon by the parties to this Agreement. The grant is an appropriate supplement to the HG project, and will be implemented simultaneously with the same GOM agencies. These agencies are:

1) Community Infrastructure Fund (FEC)
2) National Shelter Upgrading Agency (ANHI)
3) Municipality of Tetouan (MUN)
4) Regional Public Utility Agency (RDE)
5) Directorate of Local Government (DCL)

B. Goal: To attain the sector goals of the Tetouan Urban Development Project (608-HG-001) by assisting in the creation of a replicable institutional model for executing the HG-001 project and similar future projects.

ANNEX I -

DESCRIPTION ELARGIE DU PROJET

Article I - Description générale du projet

A. Principe: Le projet d'urbanisation de Tétouan (608-HG-001) approuvé le 26 septembre 1985 est destiné à financer une approche innovatrice visant à résoudre le problème des quartiers d'habitations inférieures aux normes exigées et des quartiers clandestins. Le projet fait appel à la coopération étroite de cinq organismes principaux d'exécution du Gouvernement marocain dans le cadre d'un important projet de développement urbain. L'ampleur du projet et la nature complexe et innovatrice des relations institutionnelles qu'il faut développer pour réaliser le projet (et pour servir de modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres villes marocaines) impliquent fortement que ces organismes doivent recevoir une assistance technique et une formation supplémentaires. En conséquence, il a été convenu par les parties au présent accord, qu'un Don en faveur de l'Urbanisation de Tétouan (608-0194) serait un complément nécessaire au projet HG, et serait mis en oeuvre simultanément avec les mêmes organismes du Gouvernement marocain, à savoir :

1) le Fonds d'Equipement Communal (FEC)
2) l'Agence Nationale de lutte contre l'Habitat Insalubre (ANHI)
3) la Municipalité de Tétouan (MN)
4) la Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité (RDE).
5) la Direction des Collectivités Locales (DCL)

B. Objectif Général : Atteindre les buts sectoriels du Projet d'Urbanisation de Tétouan (608-HG-001) en contribuant à la création d'un modèle institutionnel, susceptible d'être reproduit, pour réaliser le projet HG-001 et d'autres projets similaires.

C. Purpose: To strengthen the capacities of the participating agencies to implement the Tetouan Urban Development Project and other similar projects.

D. Policy Objectives: To help implement GOM urban sector policy initiatives, including (1) mobilizing private sector financing of urban development, (2) increasing municipal revenue generation, (3) decentralizing financial management to local governments, and (4) improving coordination among implementing agencies.

E. Project Components: This grant will finance the provision of technical assistance and training to all five agencies implementing the Tetouan Urban Development Project, (FEC, ANHI, MUN, DCL and RDE), and computerization of all five of the agencies (FEC, ANHI, MUN, DCL, and RDE).

Technical assistance, to be provided by local, U.S. and third country short-term experts, under direct contract with AID, will address questions of project management and monitoring, property registration and tax collection, delivery of and cost recovery of municipal services, municipal budgeting and financial management and community development. The technical assistance experts will provide consultation and on-the-job training and will participate in seminars with the implementing agencies.

C. Objectif Spécifique : Renforcer les moyens des organismes participant au projet d'Urbanisation de Tétouan et à d'autres projets similaires.

D. Objectifs Politiques : Contribuer à la mise en oeuvre par le Gouvernement marocain d'initiatives politiques dans le secteur de l'urbanisme, dont 1) la mobilisation de fonds du secteur privé pour le développement urbain, 2) l'accroissement de la production des revenus municipaux, 3) une décentralisation de la gestion financière au profit des autorités locales, et 4) l'amélioration de la coordination entre les organismes exécutants.

E. Volets du Projet : Ce don financera la fourniture de services d'assistance technique et d'une formation aux cinq organismes participant à l'exécution du projet d'urbanisation de Tétouan (FEC, ANHI, MUN, DCL et RDE) ainsi que l'informatisation des cinq (FEC, ANHI, MUN, DCL et RDE).

L'assistance technique, qui sera dispensée par des experts locaux, américains et autres, en missions de courte durée, dans le cadre de contrats avec l'USAID, traiteront de questions se rapportant à la gestion et au suivi du projet, à l'enregistrement des titres de propriétés, à la collecte des taxes, à la livraison de services municipaux et à la récupération des coûts pour ces services, à la préparation des budgets de la municipalité ainsi qu'à la gestion financière et au développement des collectivités. Ces experts fourniront des services-conseils, dispenseront une formation sur le tas, et participeront à des séminaires avec les organismes d'exécution.

The following training, in addition to that included as an integral part of technical assistance, will include:

- Training in the use of micro-computers and software will be provided to FEC, ANHI, MUN, RDE and DCL.

- Organized training will be provided to technical staff of the implementing agencies in Moroccan and U.S. training institutes.

- Technical staff of the RDE will be trained locally and abroad in facilities which approximate the waste water treatment plant to be built in Tetouan.

Article II - Contribution of the Parties

In order to achieve the purposes and objectives of the Project, the parties will make inputs to the Project as described below.

A. A.I.D.
A.I.D.'s inputs to the Project are described in paragraphs 1-5 below.

1. Technical Assistance (Est.$519,000)

The technical assistance includes approximately 45 person-months of expert's time in Morocco. A variety of specialists, selected to meet the needs of the project implementing agencies, will perform specific consulting tasks, will deliver on-the-job training while doing so, and will participate in seminars involving all of the agencies and specialists.

2. Training (Est.$46,000)

Training will be provided to the five

Outre la formation comprise dans l'assistance technique et qui en fera intégralement partie, la formation suivante sera dispensée :

- Une formation pour l'utilisation des micro-ordinateurs et du logiciel sera dispensée au FEC, à l'ANHI à la Municipalité, à la RDE et à la DCL.

- Une formation organisée sera fournie au personnel technique des organismes d'exécution dans des instituts de formation marocains et américains.

Du personnel technique de la RDE sera formé locallement et à l'étranger dans des installations du genre de la station de traitement des eaux usées qu'il est prévu de construire à Tétouan.

Article II - Contribution des Parties

Afin de réaliser les buts et objectifs du projet, les Parties apporteront leur contribution au projet comme suit.

A. A.I.D.
Les apports de l'AID au projet sont décrits aux paragraphes 1 à 5 ci-dessous:

1. Assistance Technique (estimée à 519.000 dollars)

L'assistance technique comprend environ 45 mois-personne de services d'experts au Maroc. Divers spécialistes, sélectionnés en fonction des besoins des organismes chargés d'exécuter le projet, réaliseront des tâches de consultation spécifiques, dispenseront en même temps, une formation sur le tas, et participeront à des séminaires avec tous les organismes et spécialistes concernés.

2. Formation (estimée à 46.000 dollars)

Les cinq organismes qui recevront

agencies in computer applications, as part of Commodities as described in paragraph 3 below.

Training in sewage treatment plant maintenance and operation will be provided to RDE and Municipal technicians in an appropriate facility abroad.
Technical training for staff of the Municipality will be provided in a local training institute.

3. Commodities (Est.$185,000)

Based upon needs ascertained by assessments to be carried out as part of the Project, microcomputers and appropriate software packages will be provided to five GOM agencies. The project budget provides for ten microcomputers and software for the FEC (1), the ANHI (4), the Municipality of Tetouan (3), the DCL (1) and the RDE (1). This equipment will be coordinated across the agencies to ensure information exchange between them.

4. Environmental Assessment (Est.$50,000)

A.I.D. Environmental Procedures require that an environmental assessment be prepared, as defined in Annex C of the HG-001 Project Paper Supplement. The completion, review, and approval of this assessment are conditions precedent to any construction of wastewater collection and treatment facilities. The assessment will be performed by a Moroccan consulting firm, if possible.

5. Evaluations

Evaluations will be conducted jointly by AID and the GOM in coordination with and as part of the evaluations called for in

l'équipement décrit au paragraphe 3 ci-dessous bénéficieront en même temps d'une formation en informatique.

D'autre part une formation sur l'entretien et l'exploitation de la station de traitement des eaux usées sera dispensée aux techniciens de la RDE et de la Municipalité dans une installation appropriée à l'étranger. Une formation technique sera fournie au personnel de la Municipalité par un institut de formation local.

3. Equipements (estimée à 185.000 dollars)

En fonction des besoins qui auront été déterminés par des études qui seront menées dans le cadre du projet, des micro-ordinateurs et les logiciels appropriés seront fournis à cinq organismes du Gouvernement marocain. Le budget du projet prévoit dix micro-ordinateurs avec logiciel pour le FEC (1), l'ANHI (4), la MUN (3), la DCL (1) et la RDE (1). Cet équipement informatique sera coordonné afin d'assurer l'échange d'informations entre les trois organismes.

4. Etude sur l'Environnement (estimée à 50.000 dollars).

Les procédures de l'AID concernant la protection de l'environnement exige qu'une étude dans ce sens soit préparée, conne stipulé à l'Annexe C du Supplément de la Description du Projet HG-001. L'achèvement, l'examen et l'approbation de cette étude sont les conditions suspensives à la construction des installations de collecte et de la station de traitement des eaux usées. L'étude sera réalisée, si possible, par un bureau d'études marocain.

5. Evaluations

Des évaluations seront menées conjointement par l'AID et le Gouvernement marocain en coordination avec les évaluations prévues dans la

the HG-001 Project Paper. No project costs are attributed to these evaluations.

B. Grantee
This section describes the GOM's anticipated inputs for each component of the project. GOM inputs will be in-kind, being the estimated value of the services, equipment, and facilities employed by GOM agencies in execution of the Grant Agreement. The estimated value of GOM inputs are summarized in the following table.

Each of the GOM agencies participating in the project will provide the staff, the budget, the office space and equipment, transport, and all other forms of logistic support necessary to the timely and efficient achievement of the project activities and will assure that staff persons working with grant funded consultants are fully briefed on their responsibilities and are available to the maximum extent possible for the duration of the specific technical assistance mission. Any in-country training expenses for which grant funding is not provided will be financed by the participating agency.

Article III - Implementation

A. Administration

USAID/Rabat is responsible for administration of the Project, through the Regional Housing and Urban Development Office (RHUDO). The "Direction des Collectivités Locales" of the Ministry of Interior will be responsible for overall coordination of

description du Projet HG-001 dont elles feront partie.

B. Bénéficiaire
Cette section décrit les apports prévus de la part du Gouvernement marocain pour chacun des volets du projet. Ceux-ci seront en nature, et sont donc représentés suivant la valeur à laquelle sont estimés le matériel et les installations par les organismes du Gouvernement marocain pour réaliser l'accord de don. Ci-dessous un résumé des estimations de la valeur de ces contributions.

Chacun des organismes du Gouvernement marocain participant au projet fournira du personnel, des crédits, des locaux à usage de bureau et du matériel de bureau, le transport et toutes autres formes de soutien logistique nécessaire pour réaliser efficacement et en temps voulu les activités du projet; ils s'assureront que les membres de leur personnel travaillant avec les experts financés par le don sont pleinement mis au courant de leurs responsabilités et qu'ils seront disponibles dans la plus grande mesure du possible pendant la durée des missions spécifiques d'assistance technique. Toute activités de formation au Maroc pour laquelle le transport et l'hébergement des participants ne sont pas pris en charge par le don seront financés par l'organisme participant.

Article III - Mise en Oeuvre

A. Administration

L'USAID/Rabat est responsable de l'administration du projet, par l'entremise de la division du RHUDO. La Direction des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur sera responsable de la coordination générale entre les organismes chargés de

8

the implementing agencies.

B. Responsibilities of the implementing agencies

1) The Grantee and each agency will appoint a member of its staff as its official liaison with AID and the other agencies who will be responsible for coordination.

2) Each agency will designate the members of its staff who will participate in training programs.

3) Each agency will designate counterparts for all experts providing technical assistance.

4) Each agency which is provided with microcomputer equipment as part of this Agreement agrees to make available the necessary resources to contract for maintenance and supplies of such equipment upon expiration of the original warranty period, if any.

5) The detailed responsibilities of each agency in carrying out the Tetouan Urban Development Project will be defined by inter-agency agreements and protocols to be submitted to AID as conditions precedent to the first disbursement of the HG loan.

C. Procurement

USAID/Rabat will procure services and commodities under the Project. Technical assistance, training and commodities will be procured by USAID in Morocco and the U.S. as appropriate. The Environmental Assessment will be procured in Morocco if possible by means of competitive proposals from pre-qualified firms. Training abroad will be funded by USAID.

l'exécution du projet.

B. Responsabilités des organismes chargés de l'exécution

1) Le Bénéficiaire et chaque organisme nommera un membre de son personnel qui sera officiellement responsable d'assurer la liaison et la coordination entre l'AID et les autres organismes.

2) Chaque organisme désignera le membre de son personnel qui participera aux programmes de formation.

3) Chaque organisme désignera des homologues pour tous les experts qui dispenseront l'assistance technique.

4) Chaque organisme, auquel sera fourni un équipement informatique au titre du présent Accord, convient de rendre disponibles les fonds nécessaires pour passer un contrat de maintenance et fournitures pour ledit équipement dès l'expiration de la période de garantie s'il en existe une.

5) Les responsabilités détaillées de chaque organisme dans la mise en oeuvre du projet de Tétouan seront définies dans le cadre d'accords et de protocoles entre ces organismes qui devront être soumis à l'AID comme conditions suspensives au premier déboursement du Prêt HG.

C. Achats

L'USAID/Rabat procèdera à l'achat des services et équipements dans le cadre du projet. L'assistance technique proviendra des Etats-Unis. Le matériel sera acheté par l'USAID au Maroc ou aux Etats-Unis suivant ce qui sera approprié. L'étude sur l'environnement sera commandée au Maroc si possible par appel à la concurrence auprès de bureaux pré-qualifiés. La formation à l'étranger sera financée par l'USAID.

Article IV - Evaluation

Three evaluations will be made, (1) a Baseline Survey, (2) a mid-project evaluation and (3) a final evaluation. The Technical Assistance and Training Assessment performed by RTI in March of 1986 constitutes the Baseline Survey. The mid-project evaluation will be performed approximately three years after the signature of the ProAg. The final evaluation will be performed as soon as practicable after the conclusion of the Project. The mid-term and final evaluations will be procured by USAID/Rabat and RHUDO/NE.

Article V - Illustrative Financial Plan

The Illustrative Financial Plan, Attachment 1 to this Annex, sets forth the planned contributions of the Parties. Changes may be made to the Plan by written agreement of the representatives of the Parties identified in Section 8.2 without formal amendment of the Agreement, provided such changes do not cause (1) A.I.D.'s Grant contribution to exceed the amount set forth under Section 3.1 or (2) the Government's contribution to be less than the amount set forth under Section 3.2.

Article IV - Evaluations

On procèdera à trois évaluations: (1) une enquête de base, (2) une évaluation à mi-projet et (3) une évaluation de fin de projet. L'étude sur l'assistance technique et la formation réalisée par RTI en mars 1986 constitue l'enquête de base. L'évaluation à mi-projet sera réalisée environ trois ans après la signature de l'accord de projet. La dernière évaluation aura lieu dès que possible après l'achèvement du projet. L'USAID/Rabat et le RHUDO/NE s'occuperont de faire faire les deux dernières évaluations.

Article V - Plan Financier Explicatif

Dans le Plan Financier Explicatif, Pièce Jointe No. 1 à la présente Annexe, figurent les contributions attendues des différentes Parties. Des modifications peuvent y être apportées par accord écrit des représentants des Parties mentionnées à la Section 8.2 sans émettre d'avenant officiel à l'Accord, pourvu que ces modifications n'entrainent pas (1) un dépassement de la contribution de l'AID au delà du montant fixé à la Section 3.1., ou (2) une diminution de la contribution du Gouvernement marocain en deça du montant fixé à la Section 3.2.

Attachment No. 1
Illustrative Financial Plan

(amounts x $1,000)

Project Components	Technical Assistance and On the Job Training (OJT)		Commodities & Computer Training		Special Activities		Subtotals	
	AID	GOM	AID	GOM	AID	GOM	AID	GOM
FEC-Support	177	58	18.5	6.8	--	--	195.5	65
ANHI-Support	100	33	74	25	--	--	174	58
MUN-Support	167	56	55.5	18	--	--	222.5	74
RDE-Support	75	25	18.5	6	11	4	104.5	35
MOI-Grant	--	--	18.5	6	35	12	53.5	18
Environmental Assessment	--	--	--	--	50	17	50	17
	519	172	185	62	96	33	800	267

Total AID Contribution (75%)	800
Total GOM Contribution (25%) (in-kind)	267
TOTAL	1067

Note: This Financial Plan does not include the costs of a resident advisor in Tetouan who may be funded either from this grant or with RHUDO/NE program monies, if the amount required exceeds the current available funding level.

Pièce Jointe No. 1
Plan Financier Explicatif

(en milliers de dollars)

Volets du Projet	Assistance Technique et Formation sur le tas		Matériel et Formation en Informatique		Activités Particulières		Totaux Partiels	
	AID	GOM	AID	GOM	AID	GOM	AID	GOM
Soutien FEC	177	58	18.5	6.8	--	--	195.5	65
Soutien ANHI	100	33	74	25	--	--	174	58
Soutien MUN	167	56	55.5	18	--	--	222.5	74
Soutien RDE	75	25	18.5	6	11	4	104.5	35
Don au Min/Int.	--	--	18.5	6	35	12	53.5	18
Etude sur l'environnement	--	--	--	--	50	17	50	17
	519	172	185	62	96	33	800	267

Total de la Contribution AID (75%)	800
Total de la Contribution GOM (25%) en nature	267
TOTAL	1067

Note : Ce plan financier n'inclut pas le coût des services du conseiller résident à Tétouan qui pourraient être financés à partir du Don ou sur le budget du RHUDO/NE si le montant requis est supérieur aux fonds actuellement disponibles.

PROJECT 608-0194 - TETOUAN URBAN DEVELOPMENT PROJECT
SUMMARY OF A.I.D CONTRIBUTION
($000S)

Categories	Obligations Prior to this Agreement	Funds Obligated by this Agreement	Funds Obligated to Date	Balance of Project to be Obligated Subject to Availability of Funds	Life of Project Funding
USAID/RABAT					
1. Technical Assistance	519.0	-0-	519.0	-0-	519.0
2. Training	46.0	-0-	46.0	-0-	46.0
3. Commodities	85.0	100.0	185.0	-0-	185.0
4. Environmental Assessment	50.0	-0-	50.0	-0-	50.0
TOTAL	700.0	100.0	800.0	-0-	800.0

PROJECT 608-0194 - PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE TETOUAN
SOMMAIRE DE LA CONTRIBUTION DE L'A.I.D.
(En milliers de dollars)

Rubriques	Engagements Antérieurs au Présent Accord	Fonds Engagés par le Présent Accord	Fonds Engagés à ce jour	Reliquat à engager au au titre du présent Accord sous réserve de la disponibilité des Fonds	Financement total pendant la durée de vie du Projet
USAID/RABAT					
1. Assistance Technique	519.0	-0-	519.0	-0-	519.0
2. Formation	46.0	-0-	46.0	-0-	46.0
3. Matériel	85.0	100.0	185.0	-0-	185.0
4. Etude sur l'Environnement	50.0	-0-	50.0	-0-	50.0
TOTAL	700.0	100.0	800.0	-0-	800.0

Summary of AID and GOM inputs

Component	A.I.D.	GOM
Technical Assistance	519,000	173,000
Training	46,000	16,000
Commodities	185,000	61,000
Environmental Assessment	50,000	17,000
	$ 800,000	$ 267,000

Total A.I.D.	800,000
Total GOM	267,000
Total Project	$1,067,000

Résumé des contributions de l'AID et du GOM

Volet	A.I.D.	GOM
Assistance Technique	519.000	173.000
Formation	46.000	16.000
Equipement	185.000	61.000
Etude sur l'environnement	50.000	17.000
	$ 800.000	$ 267.000

Total A.I.D.	800.000
Total GOM	267.000
Total Project	$1,067.000

PROJECT IMPLEMENTATION SCHEDULE

Fiscal Year

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
PROJECT MOBILIZATION						
- Authorization	*					
- ProAg	*					
- C.P.'s		*				
- CBD Notification		*				
TECHNICAL ASSISTANCE & TRAINING						
- RFTP		*				
- Award of Contrac_			*			
- Short-Term TA & Training						
COMPUTERIZATION						
- RFTP						
- Selection of Local Contractor		*				
- Assessments						
- Procurement						
- Training						
- Overseas Tng (RDE)						
LOCAL TRAINING						
- Grant Agreemen		*				
- Training - MUN						
- Training - RDE						
ENVIRONMENTAL ASSESSMENT						
- RFTP	*					
- Selection of Local Contractor	*					
- Assessment						
MONITORING						
- Reports	*	*	*	*	*	*
EVALUATIONS						
- Baseline	*					
- Mid-Term			*			
- Final						*

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

Années Fiscales

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
MOBILISATION POUR LE PROJET						
- Autorisation	*					
- Accord de Projet	*					
- Conditions Suspensives	*					
- Annonce dans le Commerce Business Daily	*					
ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATON						
- Appel à la concurrence	*					
- Adjudication du contrat		*				
- Assistance technique de courte durée et formation			----------	----------	----------	----------
INFORMATISATION						
- Appel à la concurrence	*					
- Sélection d'un contractant local		*				
- Etudes		--				
- Achat			--			
- Formation			----------	----------		
- Formation à l'étranger (RDE)						
FORMATION AU MAROC						
- Accord de don		*				
- Formation - Municipalité						
- Formation - RDE						
ETUDE SUR L'ENVIRONNEMENT						
- Appel à la concurrence	*					
- Selection d'un contractant local	*					
- Etude						
SUIVI						
- Compte-rendus	*	*	*	*	*	*
EVALUATIONS						
- Evaluation de Base	*					
- Evaluation à mi-projet			*			
- Evaluation finale						*